

Langues maternelles et langues étrangères en Algérie : conflit ou cohabitation ?

Dr. Abderrezak Amara
Université de Mostaganem



Synergies Algérie n° 11 - 2010 pp. 121-125

Résumé : *La situation linguistique de l'Algérie d'aujourd'hui peut être qualifiée de complexe. Différentes langues cohabitent dans le piétinement d'une politique linguistique susceptible de satisfaire les différents locuteurs. Une grande diversité linguistique est en présence : l'arabe dialectal parlé par la majorité des Algériens, l'arabe classique enseigné à l'école, langue des médias ; le berbère (tamazight) avec ses différentes formes régionales, et reconnu récemment par l'instance politique comme langue nationale ; enfin le français, héritage colonial en présence dans le parler algérien et première langue étrangère apprise à l'école dès la deuxième année (à partir de l'année 2005).*

Mots-clés : *contraste, langue maternelle, langue étrangère, cohabitation, conflit.*

Summary: *In Algeria, the contrast between the spoken mother tongues, scholar Arabic and the foreign language (French), translate a difficult cohabitation marked by the relationship between competition and conflict which ties the two dominant regularizations (the first one by the including its statute as official language in the constitution, the second one, the foreign language, but legitimated by its preeminence in the economic life) on one hand, and on the other hand the permanent and obstinate criticism of the popular speeches.*

Keywords: *contrast, mother tongue, foreign language, cohabitation, conflict.*

المخلص : في الجزائر التناقض بين لغات الأم المستعملة في الكلام، اللغة في المدرسة و اللغة الأجنبية نترجم التعايش الصعب في ما بينها العربية المدروسة مطبوع عليه بطقير التنافس و الصراعات التي تربط القوانين المهيمنة (الأولى من جبهة دستورية نظامها كلغة رسمية بينما الأخرى لغة أجنبية لكن شرعية بسبب هيمنتها على الحياة الإقتصادية) هذا من جهة و من جهة أخرى النقد المستمر و العائد للغات الشعبية الشفهية

الكلمات المفتاحية : التناقص - اللغة الأم - اللغة الأجنبية - التعايش - الصراع .

Parlant de la situation sociolinguistique en Algérie, Khaoula Taleb-Ibrahimi soulignait que :

« Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires .» (1998 : 22).

Elle ajoute que cette situation fait qu'« une langue patch-work - ni arabe, ni français, ni berbère - semble devenir celle d'une large frange de jeunes algériens. » (ibid., p. 229). Ainsi, tiraillé entre les langues en concurrence, le locuteur algérien « se débat dans une situation linguistique complexe qu'il ne maîtrise pas et où les langues en présence sont inégalement mises en valeur en fonction de paramètres socio-historiques et politiques »¹(Farouk Bouhadiba, 1998 : 5). Les propos de Khaoula Taleb-Ibrahimi et Farouk Bouhadiba montrent clairement que le paysage linguistique algérien, de par sa complexité et sa diversité, pose plus que jamais la problématique de la coexistence, de la cohabitation versus le conflit.

Corollairement, la distinction classique entre langue maternelle et langue étrangère est à l'origine d'un certain nombre de tensions. Tout se passe comme si l'existence de l'une excluait de facto la pérennité de l'autre. Le français, ayant un statut de langue étrangère, serait-il en situation de conflit avec l'arabe ? Une question qui s'impose est de savoir si cette pluralité entrevue en termes de conflit linguistique (en Algérie bien sûr) représente un avantage, voire une richesse à préserver, ou au contraire, un handicap qu'il faut minimiser. Les réponses en faveur d'une telle question vont s'avérer nombreuses.

Nous pensons qu'il est de ce point de vue naïf d'imaginer la coexistence entre les différentes langues (l'arabe et le français dans notre contexte) autrement que comme un voisinage conflictuel s'il n'est pas raisonné par une planification scientifique. Cette planification, pour être efficace, ne peut se dispenser d'une réflexion sur les moyens de sa mise en œuvre, encore moins d'une vision démocratique du rapport Etat/langues. Bien plus, nous considérons que ce « multi»-linguisme imposé, ne doit pas être vu comme une tare, mais plutôt appréhendé comme « une forme supérieure d'identité plurale, plus enrichissante pour l'individu et le milieu, à condition toutefois d'être reconnue et assumée comme telle.» (Gilbert Grandguillaume, 1983 : 43)

Dans ce paysage linguistique caractérisé par la présence des langues maternelles (arabe, dialectal, berbère..), de l'arabe classique et de l'anglais, la langue française ne semble pas avoir perdu totalement pied après l'indépendance car non seulement elle est toujours reconnue comme une chance d'ascension sociale, mais elle demeure également un instrument de communication largement employé même en dehors du secteur économique. A ce sujet, Aicha Benamar (1997 : 205) affirme que

« pour les élèves et enseignants interrogés, le FLE n'existe pas. Il ne fait pas partie de leur vécu subjectif ni de la réalité objective appréhendée dans leur environnement socioculturel. Le «français» qu'ils perçoivent correspond plutôt à un système d'une existence matérielle et d'un rôle spécifique ».

Selon elle, le français ne peut être considéré comme une langue étrangère car il est une réalité tangible dans le vécu des Algériens; il leur est familier du moment qu'il est présent dans leurs échanges quotidiens avec leur entourage. Nonobstant son statut, le français occupe une place prépondérante dans notre société, et ce, à tous les niveaux : économique, social et éducatif. Bien plus, il connaît un développement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige, et en particulier, dans le milieu intellectuel. Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne. Cette langue constitue un outil de travail important pour les Algériens que ce soit sur leur lieu de travail, à l'école ou même encore dans la rue. Il est évident que cette expansion du français s'est faite ces dernières années grâce aux antennes paraboliques. Cette langue a aussi une fonction importante dans le secteur médiatique comme en témoigne l'essor de la presse francophone.

En 1998, un centre de recherche algérien, le CENEAP, a procédé à un sondage sur la place des langues étrangères dans le système scolaire et la société dans son ensemble. Les résultats de ce sondage qui a eu lieu à un moment où s'est lancé le débat sur la généralisation de l'arabisation étaient surprenants : une majorité des informateurs ont refusé de se fermer aux langues étrangères. Pour la société algérienne, au seuil du troisième millénaire, la maîtrise des langues étrangères. L'étude faite (la première du genre) qui exprime aussi objectivement que possible, une partie importante du fait sociolinguistique algérien, à travers ses spécificités essentielles, ne manquera sans doute pas d'encourager la réflexion féconde autour d'un aspect prépondérant dans le rendement éducatif et qui a été par le passé négligé. D'ailleurs, la langue arabe elle-même pourrait y trouver profit pour son développement. En définitive, une cohabitation heureuse entre ces langues est-elle possible ?

Il suffit d'observer les discours des locuteurs algériens pour constater que l'acquisition informelle du français à travers le parler quotidien est un signe qui ne trompe pas et montre à quel point la coexistence de ces langues n'est pas et ne doit pas être dans une situation de rivalité mais plutôt de complémentarité. Les locuteurs algériens sont des plurilingues ; ils utilisent simultanément deux voire trois langues dans un acte de communication donné. Quelle chance pour un locuteur, et pour la société qui l'abrite, que cette «multi»-possibilité de communiquer qui accroît les chances d'accès à tous les domaines de la vie. N'était l'instrumentalisation idéologique du patrimoine linguistique, un plurilinguisme efficace et bien équilibré serait sans doute déjà consacré depuis longtemps.

A vrai dire, la confusion apparaît clairement dans cet amalgame entre le statut politique d'une langue et sa réalité sociale et pédagogique. *A priori*, en tant que didacticien, en deçà d'enjeux politiques et idéologiques, il nous semble qu'il serait judicieux de retenir l'hypothèse selon laquelle une langue maternelle, idéologiquement nommée pourrait coexister avec une langue étrangère. Car,

quand bien même le statut officiel actuel attribué à la langue française, serait celui d'une langue étrangère, cela ne l'empêcherait pas d'occuper une place importante dans la vie sociale.

Toutefois, il est naïf d'imaginer la coexistence entre les différentes langues (l'arabe et le français dans notre contexte) autrement que comme un voisinage conflictuel s'il n'est pas raisonné par une planification scientifique. Cette planification, pour être efficace, ne peut se dispenser d'une réflexion sur les moyens de sa mise en œuvre, encore moins d'une vision démocratique du rapport état/langues. En outre, Il paraît nécessaire d'insister sur le fait que la langue française n'a pas été mise à l'écart et que son utilisation continue d'être prise en charge par un environnement que nous ne pouvons nier.

Par conséquent, dans la complexité linguistique régnante, bien réelle, les langues doivent être la préoccupation de tous, mais dans une perspective dynamique qui reposerait sur un esprit d'ouverture et de tolérance. Et notre société gagnera à ce que sa richesse en langues maternelles et étrangères joue son rôle naturel d'éveil et de prise de conscience dont les conséquences interviendront positivement sur le plan socio-culturel et économique. L'Algérie est une totalité et seule une approche fiable, universellement admise et scientifiquement reconnue en matière d'enseignement/apprentissage des langues pourrait faire suiter les barrières à travers

« une approche intégrée aussi bien des langues maternelles, secondaires qu'étrangères, une approche réflexive et coordonnée des faits de langue en Algérie, objectivement observés et non subjectivement niés : berbère, arabe dialectal, arabe scolaire, français, anglais, etc. » (Farid Benramdane, 1998).

Quand les langues cohabitent pacifiquement et s'enrichissent mutuellement, les mentalités qu'elles façonnent ne tardent pas à leur emboîter le pas. Voilà ce que pourrait être à notre sens, un choix judicieux et raisonné des langues dans le cadre d'un plurilinguisme où, à côté des langues maternelles, le français voisinerait avec l'anglais comme langue de communication universelle, et avec d'autres langues, comme l'espagnol, utiles à l'ouverture culturelle, politique et économique du pays.

Bibliographie

Benamar, A. 1997. « Le statut polysémique du FLE dans l'enseignement/apprentissage en Algérie ». *Les Cahiers de l'Asdifle* n°8, Paris : Hachette, pp. 199-206.

Benramdane, F. 1998. « Quelles langues pour quelle école ? Débat sur la réforme de l'école algérienne ? », in *Timouzgha*, revue du Haut Commissariat à l'Amazighité, n°7, Alger, pp.7-8.

Bouhadiba, F. 2004. « La question linguistique en Algérie : quelques éléments de réflexion pour un aménagement linguistique ». In *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose; Tunis, Institut de Recherche sur le Maghreb contemporain, pp. 499-506.

Boyer., H. 1991. *Langues en conflit : Etudes sociolinguistiques*. Paris : L'Harmattan.

Dabène, L. 1994. *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Paris : Hachette.

Grandguillaume, G. 1983. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris : Maisonneuve Larose.

Lacheraf, M. 1976. *Algérie : Nation et société*. Paris: Maspero.

Taleb-Ibrahimi K. 1998. « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens ». In *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble 3, pp. 291-298.